

BULLETIN SUISSE D'ÉGYPTÉ

ORGANE OFFICIEL DES SOCIÉTÉS SUISSES D'ÉGYPTÉ

Rédaction et Administration : ALEXANDRIE - 13, Rue de Stamboul - Téléphones 1715 Ville, 1541 Ramleh.

LA SUISSE A L'HONNEUR

M. RAOUL HOURIET

Conseiller à la Cour d'Appel des Tribunaux Mixtes.

Mr. Raoul Houriet, l'éminent Magistrat qui a été nommé Conseiller à la Cour d'Appel des Tribunaux Mixtes du Caire vient de prendre possession de ses hautes fonctions. S.M. Fouad I, en appelant notre compatriote à ce poste réservé jusqu'alors aux Puissances capitulaires a rendu tout à la fois hommage aux qualités exceptionnelles de Mr. R. Houriet et manifesté aussi la sympathie qu'il n'a cessé de vouer à notre pays, sympathie que son voyage en Suisse a encore renforcée. Cette nomination qui a su recueillir les suffrages de tous, est pour la Suisse un honneur et un privilège et le Conseil Fédéral a témoigné de la vive satisfaction que lui causa la décision royale.

M. Raoul Houriet, dont la famille est originaire de Mont-Tramelan et de la Chaux-de-Fonds, naquit dans cette ville le 5 juillet 1869; il fit ses premières études à la Chaux-de-Fonds, s'inscrivit ensuite aux cours de droit de l'Académie de Neuchâtel, faisant, en outre, deux stages au Département fédéral des Affaires étrangères, que dirigeait alors Numa Droz. Il obtint sa licence, fut encore étudiant à Leipzig et ouvrit une étude d'avocat dans sa ville natale.

En avril 1903, il remplaçait Adolphe Prélaz, comme secrétaire français du Tribunal fédéral. Il fit admirer alors sa grande science juridique, sa connaissance des langues, et les plus belles qualités.

En 1910, M. Raoul Houriet était appelé à siéger

au Tribunal mixte du Caire et il a présidé au formidable développement de cette institution dont l'autorité n'a fait que grandir.

On sait l'importance attachée par les Grandes Puissances à être représentées dans les Tribunaux mixtes et à la Cour du Caire.

L'influence des Juges qui la composent s'est affirmée à plus d'une reprise, au cours de ces dernières années. M. Sandstroem, du Tribunal du Caire, a fonctionné comme président du Tribunal arbitral anglo-allemand; le baron de Nordenskjöld, appartenant au même tribunal, a dirigé l'arbitrage des procès gréco-turc et roumano-turc.

M. Raoul Houriet qui, par sa science juridique, son labeur acharné et la dignité de sa vie, s'est acquis le respect de tous, voit dans cette nomination à la Cour d'appel, la consécration la plus éclatante et la plus méritée.

Grâce au nouveau poste de conseiller créé à son intention pour la première fois, la Suisse est représentée à la Cour d'appel, où ne siégeaient jusqu'ici que les représentants des puissances capitulaires : 3 Anglais, 1 Français, 1 Italien, 1 Américain, délégués par les grandes puissances; 1 Grec, 1 Belge, 1 Portugais et 1 Norvégien, au nom des petites puissances.

M. Raoul Houriet a droit à la gratitude autant qu'aux félicitations de tous ses compatriotes.

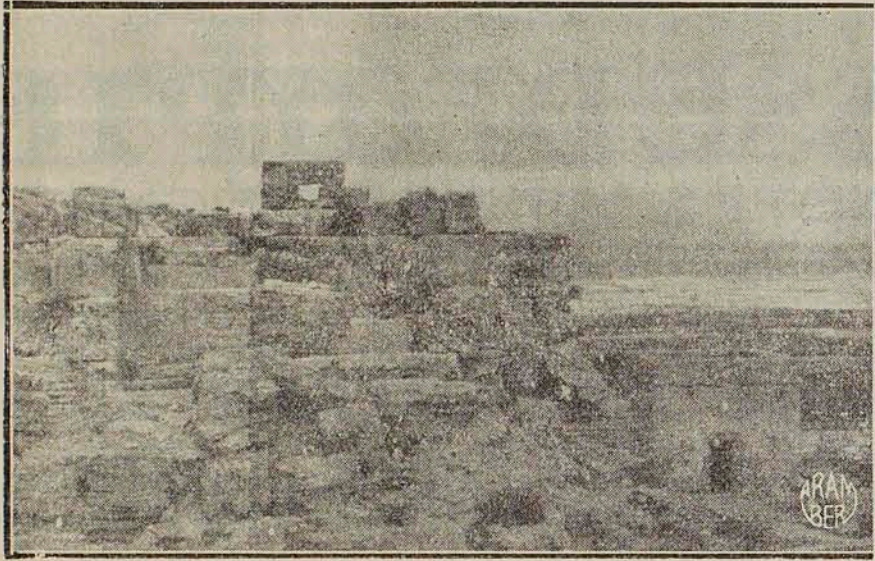
Son collègue et ami, M. Francis Peter, qui représente si dignement avec M. R. Houriet, la Suisse dans la plus haute Institution juridique de ce pays, a été appelé à la Présidence des Tribunaux Mixtes du Caire.

Nous nous réjouissons de ce double hommage rendu à nos compatriotes et nous félicitons très vivement les deux éminents magistrats de ces distinctions si hautement méritées.

A l'oasis d'Ammom.

M. le Dr. Breccia, l'érudit et aimable Directeur du Musée d'Alexandrie est un ami de notre pays. Il a bien voulu donner à nos lecteurs, la possibilité de refaire aux côtes du plus savant des guides, le voyage à l'Oasis de Siouah, l'antique oasis d'Ammom, Même ceux d'entre nos compatriotes qui ont déjà fait ce voyage, le referont certainement avec un plaisir renouvelé.

Dès qu'il fut monté sur le trône d'Égypte, Sa Majesté le Roi Fouad a manifesté le ferme propos de connaître de près, de visu, toutes les provinces

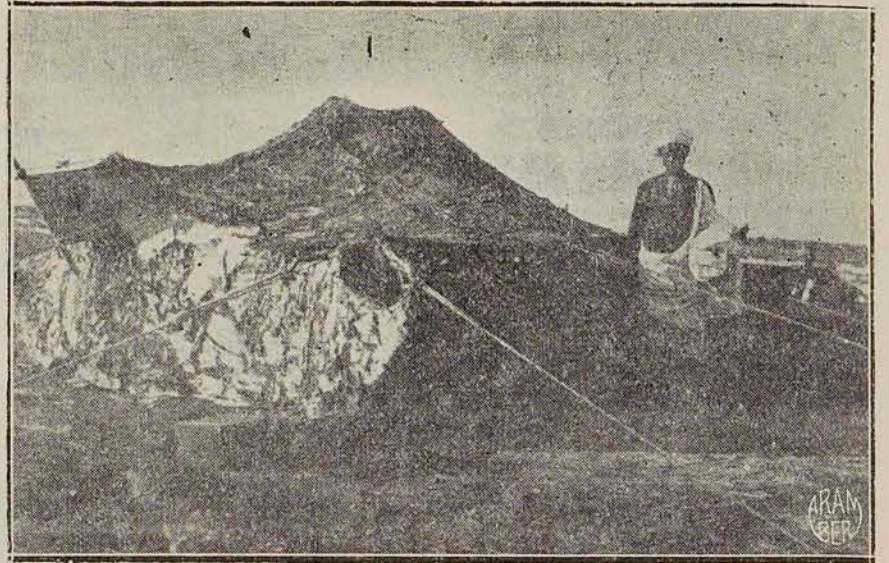


Au Mariout : Abusir.

de son royaume, car il voulait se rendre compte, personnellement, du degré de développement auquel elles se trouvaient, de leurs possibilités, et des moyens les plus appropriés pour mettre en valeur les énergies qu'elles possédaient en puissance. Depuis lors, il réalise ce projet.

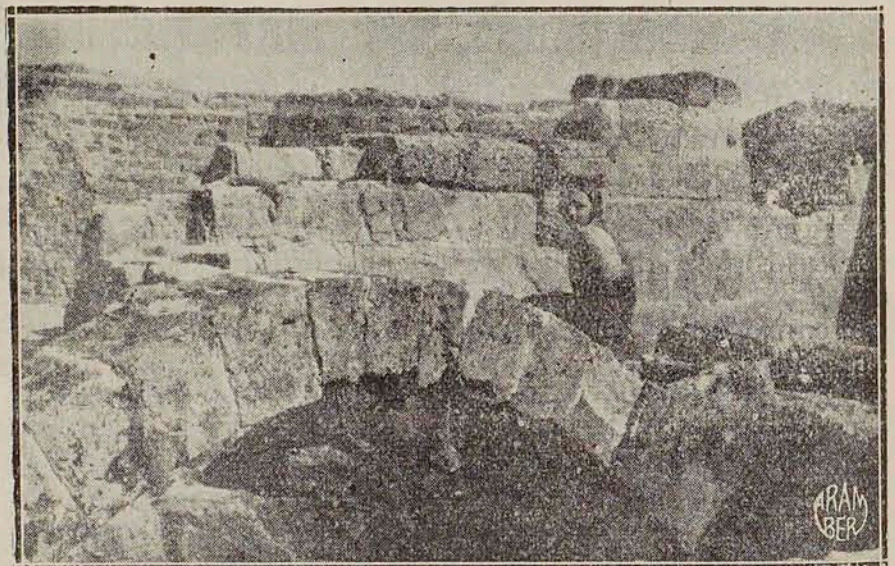
La dernière en date de ces visites, c'est celle qu'il vient de faire dans les régions désertiques de l'Ouest. Siouah était le principal but de ce voyage dont le retour devait se faire par Soloum et la mer. Jusqu'aux années immédiatement antérieures à la guerre mondiale, on pourrait compter sur les doigts ceux qui visitèrent la lointaine, étrange et pittoresque oasis, rendue célèbre et légendaire par la course romanesque qu'y accomplit le conquérant macédonien Alexandre le Grand pendant l'hiver de 332-331 avant J.-C. La Siouah d'aujourd'hui correspond en effet à l'antique oasis d'Ammom, Dieu des plus fameux par ses oracles dans le monde alors connu.

Sur les traces d'Alexandre le Grand. — L'itinéraire suivi par le Roi Fouad a été légèrement différent de celui qu'avait pris, dans la première partie



Au Mariout : Tente de Bédouins.

de la région maréotique, l'expédition organisée par le conquérant. Aujourd'hui, la ligne de chemin de fer passe à quelques kilomètres à l'intérieur des terres. A la hauteur du promontoire d'El Agami, anciennement appelé Chersonèse, les quadrupèdes et les automobiles font un crochet vers le sud, pour



Au Mariout : Abou-Menas.

reprendre la direction de l'ouest à l'embranchement de Marea-Bahig. Jusqu'au delà d'Abousir, la Tapisiris Magna des Anciens, les voyageurs de l'antiquité, et nous pouvons ajouter même tous les explorateurs du siècle dernier, se tenaient plus près de la

W. HOROVITZ
— JOAILLIER —

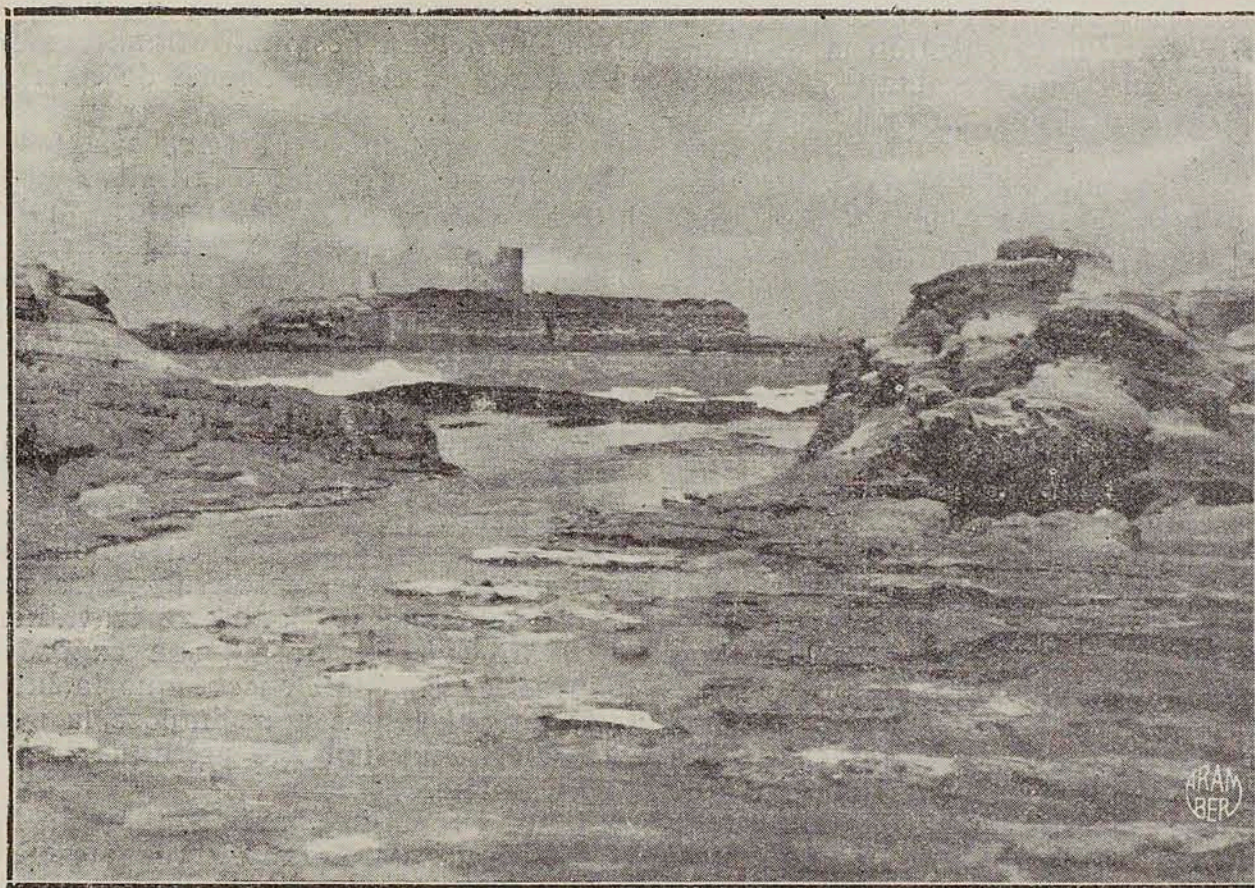
Montres : VACHERON & CONSTANTIN — GENÈVE
INTERNATIONAL WATCH Coy. SCHAFFHOUSE
26, Rue CHERIF PACHA. — ALEXANDRIE

côte, et ils suivaient la vallée comprise entre celle-ci et la première ligne de petites collines qui y est parallèle. Anatole France avait bien deviné quand il écrivait : « Paphnuce et Thaïs sortirent de la ville par la porte de la lune et suivirent le rivage de la mer ». Plus à l'ouest, jusqu'à Marsa Matrouh, l'ancien Paraetionium, puis de Marsa Matrouh à Siouah, le vieux parcours coïncide avec la route moderne, que les indigènes appellent Sikket el Sultani, peut être en souvenir du grand Macédonien.

Parti de bon matin, le 13 octobre dernier, de sa délicieuse résidence d'été de Montazah, installée sur le rivage de la mer, non loin de la fameuse Canope, le Roi Fouad a fait les 70 premiers kilomètres en chemin de fer, et 900 autres en automobile, soit 244

préférée de Cléopâtre, à en croire Horace « *mentem-que lymphatam mareotico* ». D'après Virgile, on n'y trouvait que du raisin blanc, et la vigne y poussait en un sol fertile « *Sunt Thasiae vites, sunt et Mareotides albae pinguibus hae terris habiles* ».

Tout en admettant que les descriptions des historiens, des géographes et des voyageurs de l'antiquité, ou les allusions des poètes, comme c'est l'habitude et comme cela arrive encore presque toujours aujourd'hui, sont empreintes inévitablement d'une couleur littéraire par laquelle la réalité se trouve exagérée, sinon déformée, l'on ne peut nier que, malgré les changements qui ont affecté les conditions du sol et du climat, malgré un abandon séculaire, la région conserve des traces de sa prospérité



Agamy: L'Ancienne Choronèse.

jusqu'à Marsa Matrouh, 300 entre ce point et l'oasis, et 300 de Siouah à Soloum.

La région maréotique, jusqu'à la frontière du pays avec la Cyrénaïque, a aujourd'hui un aspect désertique ou prédésertique. Seules, quelques zones sont cultivées en orge, à la faveur des pluies. Cette région est habitée par quelques milliers de Bédouins nomades et semi-nomades, mais dans l'antiquité, relativement du moins aux conditions d'aujourd'hui, elle était riche et fort peuplée. La tradition littéraire en rappelle la capitale, Marea, qui avait sur le lac un port très fréquenté, et l'on y parle de beaucoup d'autres villes qui étaient sur la côte, et d'autres encore se trouvant alors à l'intérieur. On y célèbre, en outre, les nombreux sanctuaires et les couvents qui y furent florissants après le triomphe du Christianisme. Parmi les produits agricoles de la région, le vin est celui dont il est le plus question. Tous ne l'apprécient pas également, mais c'était la boisson

passée. Non seulement, d'innombrables localités y portent les noms de Karm, vignoble, de Kom, colline formée des ruines d'anciens groupes d'habitations, ou celui de Kasr, château, mais, dans cette région, on rencontre beaucoup de vestiges de villes, de pays et des villages, païens pour la plupart, comme Marea, Plintine, Taposiris, ce qui n'empêche pas qu'il en ait aussi de chrétiens, et, à ce sujet, il suffira de rappeler les sanctuaires désormais célèbres d'Abou Menas, « la ville de marbre », ceux d'Abou Girgeh avec leurs importantes fresques du VI^e siècle, ainsi que les ruines de Kom-El-Taoual, et de Kasr Isa.

(à suivre)

E. Breccia.

(1) Les sondages exécutés jusqu'ici ont démontré, à ce qu'il semble, qu'en général il n'est pas nécessaire de recourir à des forages très profonds pour atteindre la couche d'eau moyennant la création de puits artésiens.

Lettres de Suisse.

A LA NOUVELLE SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE

Une discussion des rapports
entre la civilisation et la démocratie

La Nouvelle Société Helvétique a tenu ses assises annuelles dans le ravissant site de Chexbres, d'où un panorama souriant et grandiose engage à envisager toutes choses avec une sereine philosophie. Tandis que la soirée du samedi fut consacrée aux affaires inférieures de la Société, une seconde assemblée générale publique eut lieu dimanche matin, sous la présidence de M. O. Tanner, président central, pour discuter les rapports entre la civilisation et la démocratie. Le rôle d'orateurs officiels était dévolu à deux distingués professeurs des universités de Genève et de Lausanne.

Le premier, M. Bohnenblust, constate que dans tous les pays les ouvrages se multiplient depuis quelque temps sur la démocratie. L'essentiel n'est pas, comme l'a dit Renan, que tout le bien vienne du peuple, mais bien que le peuple commande. Existe-t-il des relations entre la démocratie et le développement de la culture intellectuelle? On l'a prétendu, en voyant dans cette conception politique tantôt la source de toute perfection, tantôt, au contraire, celle de la médiocrité. L'expérience de l'Allemagne a surpris en bien les sceptiques. Il faut exclure de ces considérations l'optimisme ou le pessimisme de parti-pris. L'homme est en proie à des forces contraires. La Confédération suisse est l'œuvre d'un vaste mouvement intellectuel. L'élément démocratique n'a d'ailleurs jamais fait tout à fait défaut sous les régimes patriciens.

Mais la démocratie possède parfois des défauts, une satisfaction excessive de soi-même par exemple. La démocratie ne crée pas la culture intellectuelle, mais elle se met à son service. M. Francesco Chiesa a parlé de la Suisse avec raison comme d'une âme collective. La démocratie, si elle ne crée pas les artistes, leur prépare du moins un terrain favorable. Elle a assuré la continuité des institutions. Nous ne

voulons pas la renier. Si les génies sont des isolés qui sont méconnus sous tous les régimes, quels qu'ils soient, la démocratie n'a jamais créé ni anéanti la culture intellectuelle. Le respect des choses respectables ne va pas sans la liberté, et réciproquement.

La démocratie n'a jamais causé une éclipse de la culture intellectuelle. Cela plus particulièrement en Suisse, où elle l'encourage fréquemment.

M. R. Guisan, second rapporteur, pense qu'il est possible de lutter contre cette indifférence et de créer un courant d'opinion contre les forces de décadence. Il faut que ceux qui ont charge d'âme se fassent un devoir constant de puiser aux sources spirituelles de notre histoire et qu'ils interviennent chaque fois qu'une injure est faite à la tradition. Il faut que la démocratie de notre pays fasse un usage plus complet et plus judicieux des institutions existantes, qu'elle les encourage à être les agents de cette lutte et de ce redressement.

En donnant par exemple à nos Universités plus d'autonomie et plus d'initiative ne contribuerait-on pas à rendre leur enseignement plus vivant et leur défense de la culture intellectuelle plus efficace. Pourquoi trouve-t-on toujours des subsides pour encourager tant de futilités quotidiennes, alors qu'on néglige d'aider les recherches scientifiques et les travaux désintéressés. M. Guisan cite à ce propos l'exemple de l'Allemagne qui compte plusieurs magnifiques institutions consacrant chaque année des millions de marks pour venir en aide aux intellectuels, dans leurs travaux et dans leurs recherches. Pourquoi ne saurait-on pas chez nous s'inspirer de cet exemple et avoir raison de notre manque d'initiative et de notre difficulté de travailler en commun.

M. Guisan termine son exposé d'une pensée si élevée, en répétant encore que la lutte contre les forces envahissantes nous impose la nécessité de remettre en valeur une vie politique inspirée par une foi convaincue.

M. O. Tanner, président de la N.S.H., se faisant l'interprète de l'auditoire, remercia MM. Bohnenblust et Guisan. Puis on passa sur la terrasse ensoleillée où, tandis que la discussion se poursuivait, le penchant des vignobles sous la lumière donnait un bel exemple de sérénité et de mesure.

PARFUMERIE
& DROGUERIE

AZIZ

31, BOUL. ZAGHLOUL PACHA
TÉLÉPHONE 1243

BUHLER FRÈRES

Atelier de construction
et Fonderies à Uzwil.

« Suisse »

Bureau d'Alexandrie: 14, Rue Stamboul, B.P. 1622, Tél. 1180

Sur les sentiers de la vie.

Sermon aux bancs de l'Eglise!

Il y a longtemps que je désire vous faire un sermon, mes chers bancs vides. Vous êtes mes auditeurs les plus fidèles et les plus réguliers. Je veux d'abord vous louer d'être toujours là pour le culte. Qu'il fasse froid ou chaud, vous êtes là. Vous ne dépendez pas du baromètre comme certains chrétiens qui ne vont au temple que lorsqu'ils sont en bonne humeur. Vous ne faites pas tous les dimanches une course à la campagne, vous ne recevez pas chaque dimanche des amis; vous n'êtes pas à l'usine, à l'atelier, au bureau ou dans votre lit, quand les cloches vous appellent.

Je veux vous louer aussi de votre tranquillité, de votre sagesse pendant le culte. Pas de bavardage, ni avant, ni après la prédication. Vous ne vous tournez pas s'il y a des gens qui arrivent en retard; vous ne venez pas au culte pour montrer vos habits ni pour considérer ceux des autres. Ce que vous désirez ce n'est pas d'entendre des articles de journaux ou des rapports littéraires, mais l'Évangile. J'ai donc beaucoup à louer et à approuver en vous, mes chers bancs vides. Mais j'ai aussi à me plaindre de vous et amèrement; tout d'abord parce que vous ne retirez aucun fruit, aucune bénédiction de mes sermons: vous ne les entendez ni ne les comprenez. Vous restez toujours les mêmes, semblables à un si grand nombre d'auditeurs qui entendent la prédication sans la comprendre, qui restent toujours les mêmes et ne trouvent pas en Dieu la véritable vie. C'est douloureux. Vous ne priez pas pour votre pasteur, aussi n'y a-t-il pas entre vous et lui une communion vivante et pour vous son travail reste inutile. Vous ne faites aucun sacrifice, vous êtes durs, et je pense à tant de paroissiens qui restent durs aussi et ne consentent à aucun sacrifice, du moins à aucun sacrifice tant soit peu important pour *Celui* qui s'est sacrifié tout entier; ils ne font rien pour l'avancement de Son Règne!

Mes chers bancs vides vous êtes aussi un danger et une tentation pour le pasteur. Vous paralysez son zèle. Quand bien même il a demandé la force d'en haut et a beaucoup travaillé pour un sermon, s'il vous voit toujours raides et blêmes, son zèle se refroidit.... Vous êtes aussi un danger pour les fidèles qui assistent au culte. Vous les découragez et refroidissez leur zèle. Les uns commencent à avoir honte de prendre seuls le chemin du temple, d'autres se figurent que le sermon ne vaut pas grand chose, n'est pas intéressant ou trop sévère.... Bref ils en arrivent à se demander si l'œuvre de Dieu ne sera pas bientôt morte. Vous criez à haute voix devant tout le monde que la religion n'est pas nécessaire. Comment donc pourrais-je vous aimer, ô mes chers bancs vides? Ma prière ardente, le plus grand désir de mon cœur, c'est que vous disparaissiez, c'est-à-dire que vous soyez désormais occupés par des âmes en grand nombre, ayant faim et soif de salut.

«Sontagsblatt de Strassbourg»

Pour copie conforme

J. Racaud.

Entre nous.

L'inquiétude des Européens

Le passage de M. W. Martin parmi nous aura été l'occasion pour ce spécialiste des questions politiques de donner son avis sur le problème qui ne saurait manquer de se poser à tous ceux qui de près ou de loin suivent l'évolution de la situation en Egypte.

M. W. Martin a formulé son appréciation au cours de l'étude suivante écrite en cours de route, appréciation qui ne saurait manquer d'intéresser nos lecteurs:

Il n'est pas nécessaire de séjourner longtemps en Egypte pour se rendre compte que les Européens y sont inquiets. Le traité anglo-égyptien, dont la ratification ne fait de doute pour personne, les a surpris. Ils n'ont eu le temps ni de s'y préparer matériellement ni de s'y habituer moralement et beaucoup se demandent ce que vont devenir les énormes intérêts économiques dont ils ont la charge.

Les raisons de ces préoccupations sont multiples. La plus profonde est sans doute la crainte que les Egyptiens, brusquement livrés à eux-mêmes, ne fassent, contre le capital étranger, du nationalisme économique. L'exemple de la Turquie est, à cet égard, assez inquiétant, d'autant que les intérêts étrangers en Egypte sont beaucoup plus considérables.

On peut craindre, en effet, que les Egyptiens ne se rendent pas assez compte du besoin qu'ils ont de l'étranger. Le régime des capitulations a dressé entre eux et leurs hôtes une barrière morale infranchissable. Les entreprises étrangères ne se sont pas naturalisées moralement dans le pays, et le pays ne s'est pas habitué à les considérer comme siennes. Souvent, les Egyptiens n'ont vu que les places prises par les étrangers et non pas ce que ceux-ci apportaient au pays. Un état d'esprit a pu se former ainsi, peu favorable à une collaboration amicale, sur le plan de l'égalité.

Cela est d'autant plus vrai que les Egyptiens de la classe dirigeante sont le plus souvent des grands propriétaires terriens, dont tout l'intérêt est tourné du côté de l'agriculture. L'Egypte est, à cet égard, dans une situation tout à fait particulière: sa prospérité, sa fortune dépendent entièrement d'une seule culture, le coton. Lorsque le coton marche toute l'Egypte roule sur l'or; lorsque le prix du coton baisse, tout le monde se serre la ceinture, les magasins n'ont plus d'acheteurs, les théâtres se vident et les Egyptiens restent chez eux au lieu de voyager. On pourrait craindre dans ces conditions que les Egyptiens n'eussent pas une compréhension suffisante pour les autres branches de l'économie nationale et qu'en particulier le commerce et l'industrie, qui sont les domaines dans lesquels on trouve les plus grands intérêts étrangers, ne leur parussent d'une importance secondaire.

Déjà, on a eu, à ce point de vue, des sons de cloche inquiétants dans certaines affaires comme celle des tramways d'Alexandrie, et les Européens

se demandent si cet état d'esprit ne risque pas de se développer sous le nouveau régime.

Beaucoup craignent aussi que la protection juridique offerte par les tribunaux indigènes aux intérêts étrangers ne soit pas suffisante, tant au point de vue des capacités juridiques qu'à celui de l'impartialité et de l'incorruptibilité. De même, dans le domaine technique, certains étrangers se demandent si les Egyptiens possèdent assez de techniciens qualifiés pour gérer eux-mêmes les services indispensables à la collectivité. On comprendra l'importance de cette question lorsqu'on saura par exemple que toute la région du canal de Suez, dans laquelle vivent des milliers d'Européens, est alimentée d'eau douce par un canal dont le point de départ est au Caire et qu'il serait facile, dans un moment de tension politique, de couper. De sorte qu'il ne suffit pas aux Anglais de tenir militairement le canal, s'ils ne peuvent compter sur un ravitaillement suffisant en eau potable.

Au fond de toutes ces craintes, il y a, il faut l'avouer, un manque de confiance foncier de l'Européen vis-à-vis de l'Oriental. La plupart des Européens qui vivent depuis longtemps dans les pays d'Orient ne croient pas à la capacité des peuples orientaux de se gouverner eux-mêmes. Certains défauts apparents, comme l'indolence et la vénalité, leur apparaissent être les conséquences, non d'une situation politique ou économique donnée, mais du climat et de la race, ce qui exclut tout espoir d'amélioration.

Mais il est permis de se demander s'il n'y a pas dans ces craintes une part d'exagération.

Tout d'abord, les Européens connaissent-ils bien les peuples d'Orient parmi lesquels ils vivent, parfois depuis de longues années ? Ce n'est pas certain ; il se produit ici un phénomène analogue à celui qui a empêché les marchands de Shanghai de rien comprendre à la Chine. Les privilèges dont jouissent les étrangers dans les pays de capitulations les ont empêchés de se mêler à la population et de la fréquenter sur pied d'égalité. Le sentiment de l'infériorité développe chez les individus certains défauts de caractère, et l'on peut dire que le sentiment de la supériorité en développe d'autres. De sorte que les hommes qui devraient connaître le mieux les Egyptiens ne les connaissent peut-être pas du tout.

En second lieu, ces craintes sont fondées sur l'idée que le traité anglo-égyptien va amener des changements profonds dans la situation de droit et de fait. Cette supposition n'est pas exacte ; au début tout au moins, les changements seront minimes. Le haut-commissaire britannique deviendra ambassadeur, mais rien ne permet de penser que son avis sera moins écouté ; les conseillers du gouvernement égyptien resteront dans certaines administrations ; enfin dans beaucoup de domaines l'Egypte était déjà pratiquement indépendante.

En ce qui concerne la justice, en particulier, rien ne prouve que les compétences des tribunaux consulaires seront transférées aux cours indigènes, ni même que, dans ce cas, le commerce étranger aurait à en souffrir. Les tribunaux consulaires sont de qualité très inégale, et il est bien permis de dire que

certaines sont fort mauvaises. Ils n'ont guère que des compétences pénales et leur existence n'intéresse pas beaucoup la vie économique. Enfin, il est probable que leurs compétences pénales seront transférées, non au cours indigènes, mais aux tribunaux mixtes, ce qui sera un immense progrès à tous égards.

D'ailleurs on a une tendance à méconnaître et à sous-estimer les capacités administratives des Egyptiens. Que n'avait-on pas prédit, lorsque les chemins de fer passèrent, voici six ans, entre leurs mains ? Or, non seulement rien ne s'est passé, mais l'administration des chemins de fer s'est même améliorée. Il faut tenir compte du fait que l'administration britannique avait eu à lutter contre les conséquences de la guerre. Mais en faisant la part large à ce fait, on doit reconnaître que les Egyptiens ont bien géré une entreprise technique très délicate et qui emploie plus de 40.000 ouvriers. Pourquoi ne pourraient-ils pas réussir tout aussi bien dans d'autres domaines de la vie publique ?

La comparaison avec la Turquie, qui plane comme une menace sur l'esprit des Européens d'Egypte, est sans valeur. Les deux situations sont sans analogie. L'œuvre du gouvernement turc, à laquelle on est d'ailleurs forcé de rendre hommage, s'explique par des raisons géographiques, économiques et morales. La Turquie est à l'écart des grandes voies du trafic ; elle vit sous un régime de dictature sévère et elle a pu ainsi imposer à son peuple les sacrifices matériels considérables que comporte sa politique actuelle.

L'Egypte est au contraire en plein centre de la Méditerranée. Les intérêts étrangers y sont énormes et le pays vient de faire la preuve qu'il n'était pas enclin à la dictature. On ne voit pas, dans ces conditions, comment pourrait se former un pouvoir assez fort pour faire fi, au nom d'un idéal nationaliste, à la fois, des intérêts étrangers, des libertés du peuple et de sa prospérité.

Il est certes possible que la suppression des capitulations provoque au début quelques difficultés. Les étrangers ont l'habitude de ne se laisser donner aucun ordre par les fonctionnaires égyptiens et de se croire presque tout permis dans le pays ; les fonctionnaires subalternes, de leur côté, traitent durement leurs congénères les fellahs. Il est clair que s'ils agissent de la même façon avec les Européens, ou même si certains songent à se venger sur eux de longues humiliations, des incidents risquent d'éclater.

Il n'est pas impossible, d'autre part, que les capitaux européens dont l'Egypte a besoin se réservent pendant un certain temps, que certains même, particulièrement nerveux, se retirent, provoquant une crise momentanée.

Mais ce seront là des difficultés passagères. Il aurait de toute façon fallu y arriver un jour, et nous croyons que le gouvernement anglais a fait preuve d'un grand esprit politique en ne retardant pas inutilement une évolution nécessaire. Il prépare ainsi, par une expérience limitée, l'abandon des capitulations chinoises, qui ne tardera pas à s'imposer également.

W. Martin.

Chronique médicale.**La fièvre typhoïde à Alexandrie**

Le Dr. Naguib Kénaoui bey, sous-directeur des services sanitaires de la municipalité, vient de présenter aux autorités municipales un rapport détaillé sur la marche de la fièvre typhoïde à Alexandrie depuis le premier janvier jusqu'au 30 septembre de cette année.

Une maladie endémique

A Alexandrie, comme dans certaines autres villes du pays, dit le rapport, la fièvre typhoïde est devenue une maladie endémique. Il ne se passe pas de semaine qu'on n'enregistre quelques cas de maladie. Mais celle-ci prend de l'extension à des époques déterminées de l'année, notamment pendant l'été et vers la fin de l'automne. Ce fait caractérise la plupart des maladies épidémiques.

Pour ce qui est de la typhoïde de cette année, on constate la même évolution qu'elles années précédentes. En juin et en juillet, la maladie prit de l'extension. Elle atteignit son point culminant en septembre, pour commencer à tomber dans le courant de ce mois.

Cette marche de la maladie prouve qu'il n'y a pas eu, cette année, de facteurs nouveaux de propagation; car autrement, le mal aurait augmenté ou baissé dans une autre époque habituelle.

D'après les tableaux comparatifs des cinq dernières années, on se rend compte qu'il n'y a rien eu d'anormal pendant l'année actuelle, à l'exception de quelques semaines.

Quelques statistiques.

Jusqu'à fin septembre, c'est-à-dire pendant les neuf premiers mois de l'année, il y eut 580 cas de typhoïde, soit une proportion de 13 pour 10.000 habitants par an. Sur ce nombre, il y eut 337 malades égyptiens, soit une proportion de 9 pour 10.000 habitants, et 243 malades étrangers, soit une proportion de 31 pour 10.000.

Le kism de Hadra (qui comprend les quartiers de Cléopatra, de Sporting, d'Ibrahimieh, de Camp de César et d'une partie de Sidi-Gaber et de Chatby) a été le plus affecté. En effet, les cas qui y ont été enregistrés représentent une proportion de 2.44 pour

mille. Viennent ensuite le kism d'Attarine, avec une proportion de 1,64 pour 1.000, celui de Manchieh et de Ramleh, avec 1,41 pour 1.000. Le kism le moins atteint fut celui de Minet El-Bassal, avec 1,1 pour mille.

D'une manière générale, ces chiffres sont ceux qu'on relève chaque année.

Les hôpitaux ont eu, cette année, à soigner un plus grand nombre de malades que les années précédentes. En effet, 318 malades y ont été soignés et les autres, soit 261, ont été soignés chez eux. Il faut croire que les habitants ont eu recours aux hôpitaux plus que par le passé à cause du nombre relativement plus élevé de cas de maladies.

Sur les 580 cas, on a remarqué que 500 cas ont eu lieu séparément, c'est-à-dire à raison d'un cas par famille. Dans 31 maisons, il y eut deux cas à la fois, trois cas à la fois dans trois maisons, quatre cas à la fois dans une seule maison et cinq cas à la fois dans une seule maison également.

Il y eut 106 décès sur le total des neuf mois, soit une proportion de 18,2 pour cent sur les maladies. Pendant les cinq dernières années, cette proportion a été respectivement de 20,8 0/0, 12,8 0/0, 16,8 0/0, 23,9 0/0 et 19,9 0/0. On remarque par là, que l'épidémie de cette année n'a pas eu de conséquences graves par rapport aux années précédentes.

Le rapport cite ensuite un grand nombre de statistiques, indiquant la marche de la maladie suivant l'âge des malades, les quartiers, l'état de l'eau potable et des égouts, etc. En observant ces chiffres, on se rend compte qu'il n'y a pas eu cette année de nouveaux facteurs de contagion.

Conclusions.

Le rapport conclut en soulignant les observations suivantes :

1. — Les étrangers sont généralement plus affectés que les Egyptiens. La proportion est de trois fois plus élevée pour les premiers que pour les seconds. Cette constatation a été faite chaque année. Il faut donc admettre que les étrangers sont plus prédisposés que les Egyptiens à cette maladie. De plus, il y a lieu de reconnaître qu'ils se font soigner dans les hôpitaux plus que les Egyptiens et déclarent toujours les maladies qui surviennent chez eux.

2. — Le kism de Hadra, où la maladie fait le plus de ravage, a une population où l'élément étranger forme la majorité.

SULZER FRÈRES**Winterthur (Suisse)**

Tél. 1025 — Bureau d'Alexandrie — B.P. 1492.

Moteurs Sulzer-Diesel, Machines à glace, Pompes, Huiles minérales, etc.

BRANCHE SPÉCIALE DE DÉDOUANAGE

3. — La plupart de cas ne sont pas vérifiés bactériologiquement. Il est donc très probable qu'un grand nombre de ces cas n'auront pas été réellement des cas de typhoïde, d'autant plus qu'il est certaines maladies intestinales qui ont parfois des symptômes pareils à ceux de la typhoïde. De fait, quelques médecins qui avaient d'abord diagnostiqué une typhoïde ont constaté ensuite qu'il ne s'agissait que de fièvres intestinales.

D'un autre côté, il faut admettre que beaucoup de cas de typhoïde ne sont pas signalés aux services sanitaires, surtout dans les milieux populaires, sans doute par négligence ou par ignorance.

Les causes de propagation.

Un chapitre du rapport est consacré aux causes de la propagation du mal. Il est difficile, y est-il dit, d'attribuer à une seule cause la diffusion de la typhoïde à Alexandrie. Il est fort probable que ce fait est dû à plusieurs causes.

On peut affirmer catégoriquement que l'eau potable n'y est pour rien. Car le mal ne se propage pas également dans tous les quartiers de la ville. De plus, il ne s'accroît qu'à certaines époques de l'année, et d'une manière régulière. Du reste, il n'a jamais pris réellement le caractère d'une véritable épidémie, puisque, tous les ans, les cas enregistrés ne vont pas au delà de 500 ou de 600.

D'ailleurs, l'examen bactériologique de l'eau pendant toute l'année démontre qu'elle est toujours pure et indemne de tout microbe.

De même, il faut écarter le lait, comme agents propagateurs du mal, tout d'abord parce que le public fait très peu usage de lait, d'une manière générale, et ensuite parce qu'un examen bactériologique fréquent a démontré que cet aliment est toujours sain.

Ce qu'il faut surtout signaler comme agents propagateurs du mal, ce sont les mouches, qui se multiplient dans une proportion prodigieuse pendant la saison de la typhoïde, même dans les quartiers les plus propres.

D'autre part, il faut signaler le fait que beaucoup de malades sont soignés chez eux, et ce fait contribue à la propagation du mal, étant donné que, généralement, les soins donnés à ces malades ne sont pas suffisants et n'assurent pas une bonne désinfection.

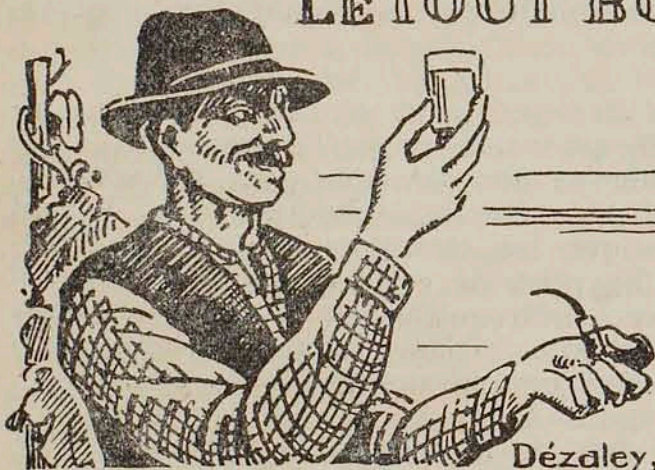
Il faut également signaler, comme facteur de propagation, les maladies mal diagnostiquées ou non déclarées. Dans de tels cas, on ne prend pas assez de précaution, d'où une cause de contamination.

La question des égouts joue ici un grand rôle. Et malheureusement, le système actuel des égouts est très défectueux, sans compter que les kisms de Hadra et de Ramleh ne possèdent pas le système du tout-à-l'égout.

Les fosses d'aisance dans les quartiers munis d'égouts se jettent dans des canalisations qui aboutissent à la mer, au centre de la ville. Les fruits de mer deviennent ainsi des agents propagateurs de la typhoïde, quoiqu'il soit prouvé que le microbe de cette maladie ne peut vivre plus de quarante-huit heures dans l'eau de mer.

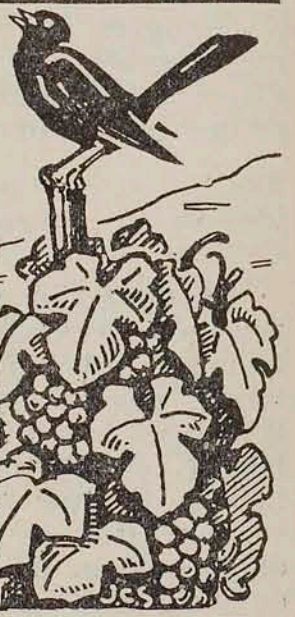
CLOS DU MERLE

LE TOUT BON DES BONS LAVAUX!



Dézaley, Calamin, Cully, St. Saphorin, etc.

ALBERT VALLON Propriétaire-Viticulteur RIEUX-VAUD



CINEMA AMBASSADEURS

Vendredi 8 Nov.
et jours suivants

CŒUR DE TZIGANE

AVEC

Joan Crawford et Nils Asther

La Rubrique Pédagogique**Nos enfants et l'école**

L'École, les questions pédagogiques sont à l'ordre du jour. Nous publierons chaque quinzaine, une chronique consacrée à nos écoles, à nos enfants suisses en Égypte ainsi qu'à divers problèmes éducatifs.

Le maintien ou la suppression de l'examen annuel.

par M. P. HENCHOZ.

En 1918, les conférences officielles du corps enseignant primaire vaudois avaient à discuter de la question des examens annuels, de leurs avantages, de leurs inconvénients et de leur influence, bonne ou mauvaise, sur tout l'enseignement. Les échos, de ceux-ci se prolongèrent longtemps dans la presse pédagogique et dans la presse quotidienne, ne s'assoupissant momentanément que pour se réveiller avec plus d'intensité, si bien qu'après dix ans de discussions, parfois passionnées, la question des examens annuels est encore loin d'être résolue.

Il serait oiseux de reproduire, même succinctement, les arguments «pour ou contre». Mais comment se fait-il que l'examen annuel, qui trône à tous les degrés de l'enseignement public et privé, sauf peut-être à l'Université, et qui fut pendant si longtemps considéré comme la base de tout le travail scolaire et presque sa seule raison d'être, se voit aujourd'hui battu en brèche avec tant de vigueur et de persévérance par ceux qui l'ont subi et par ceux qui ont dû le préparer et l'organiser? Que lui reproche-t-on, en définitive?

Les répétitions à l'année qu'il impose presque fatalement et qui affaiblissent considérablement, détruisent parfois la bonne impression des leçons vivantes et des observations personnelles. Le rabâchage inintelligent qui fatigue le cerveau sans aucun profit, pas même pour le ravitaillement de la mémoire: les notions ainsi accumulées momentanément s'effaçant presque aussitôt. L'encouragement donné au psittacisme et au verbiage plutôt qu'à la réflexion, à laquelle on ne laisse pas le temps de «jouer» normalement. Le surmenage, inévitable aussi, et qu'il ne faut pas confondre avec l'entraînement tonique et nécessaire; surmenage latent, ou effectif, amené par la seule perspective de l'examen, tout autant que par le surcroît de travail qu'il im-

pose, à un moment où il faudrait plutôt détendre les rênes. L'inquiétude que cette perspective enfonce au cœur des meilleurs et qui ankylose les facultés plus qu'elle ne les stimule. Chacun sait que ce ne sont pas généralement les cancre qui s'intimident et perdent pied à l'examen.

Ces inconvénients réels et ces dangers de l'examen annuel méritent déjà d'être sérieusement examinés, si je puis ainsi dire. Il en est un autre, peut être encore plus grave. C'est son influence sur l'orientation de l'enseignement dès le début de la scolarité jusqu'à la sortie des classes à 15 ans. Le contrôle, nul maître ne songe à s'y soustraire; mais suivant qu'il est psychologiquement ou routinièrement organisé, cela entraîne des modifications profondes, radicales même, dans les méthodes. Et quoi qu'on en dise, la méthode, c'est-à-dire l'esprit dans lequel un enseignement est donné, et reçu, est d'une importance primordiale.

«Tant vaut l'examen, tant vaut l'enseignement», dit-on volontiers, sans se soucier beaucoup de voir comment se pratique cet examen, et surtout dans quelles conditions. On pourrait tout aussi bien dire: Tel est l'examen, tel sera l'enseignement; le premier devenant l'inspirateur et l'unique guide du second. Et toute la responsabilité risque de retomber, en définitive, sur les organisateurs de l'examen et sur les examinateurs eux-mêmes. Vous voulez de la nomenclature? C'est facile; on peut vous en fournir: «les sommets sont... les rivières sont... les conjonctions de coordination sont...» Vous tenez tout particulièrement à l'analyse grammaticale, orale ou par de copieux «soulignés» de divers calibres?... Nous allons vous satisfaire: «le, article simple, masculin singulier, détermine...» Ou bien, saisissant nos règles de bois, nous nous en servons pour de syntaxe dont cent auteurs anciens et modernes se sont plus à émailler leur prose. Après cela, si nous avons le temps, — car la nomenclature est infinie et il faut sans cesse la «rafraîchir» dans la mémoire, — s'il nous reste du temps, nous pourrions faire de l'intuition, de l'observation de l'école active et du travail libre, et de bonnes causeries, et du développement de la personnalité. Ceci est le corollaire de cela, me direz-vous; c'en est même la condition préliminaire.

Pas nécessairement: la nomenclature se passe fort bien, et très aisément, de toutes ces activités. Et l'examen, souvent hâtif et superficiel, s'accommode très aisément aussi de la nomenclature.

Faut-il donc le supprimer et le remplacer par de vagues «visites de classes»? Pas nécessairement non plus. Depuis tantôt dix ans, il a été laissé aux commissions scolaires une grande liberté pour organiser les examens oraux comme elles l'entendaient ou pour les supprimer partiellement. Ils

HAND MADE EGYPTIAN CIGARETTES

KING GEORGE'S MANUFACTORY

Honoured by letter from H. M. KING GEORGE V.

Proprietor: GEORGE KYRIACOU, Ramleh Street No 4 - ALEXANDRIA, Egypt.

sont demeurés pour les élèves qui achèvent leur scolarité; c'est remettre toute la responsabilité aux maîtres des premières classes, et des classes primaires supérieures.

La nouvelle loi maintient le principe de l'examen annuel, et la Société pédagogique vaudoise se rallie à ce contrôle nécessaire, au moins pour le français et le calcul. C'est judicieux. Mais pour tout le reste, et ce reste est encore respectable, il conviendrait que l'on prit des mesures générales pour rendre impossible l'obligation, parce qu'il y aura tirage au sort, de faire répéter jusqu'à la dernière minute avant l'examen quelque centaine de «sujets» de tous genres et des milliers de lignes d'histoire, de géographie, de sciences naturelles, d'instruction civique et de poésie. Dans ces divers dimanches, l'examen collectif donne infiniment plus et mieux que l'examen individuel avec attribution de notes. Et sans être du tout partisan d'une uniformité absolue, il est permis de demander que le «souci» de l'examen ne soit pas l'apanage de quelques-uns seulement; mais que ce moyen de contrôle soit largement simplifié, ce qui ne veut pas dire étrié. Que son organisation soit surtout étudiée en regard de ses conséquences plutôt que de ses résultats immédiats.

P. Henchoz.

Voyages. Itinéraires d'excursions automobiles

Automobilistes qui avez fait des courses dans le désert, faites profiter vos compatriotes de vos expériences. Etablissez-nous des plans de courses intéressantes, des horaires, donnez des conseils à qui voudrait refaire votre voyage.

Promeneurs, amateurs des balades dominicales, faites-nous part de vos découvertes. Chaque dimanche matin pose au père de famille, la même question. « Où aller aujourd'hui, avec les enfants ? »

Nous commençons sous peu la publication des Souvenirs de M. le Dr. Maurer, heureusement de retour de son expédition scientifique au centre de l'Afrique.

Nous publierons dans notre prochain numéro, le récit d'une course à Rosette et à l'embouchure du Nil ainsi qu'un article du Colonel Gouzy: En Afrique aux côtés de Mittelholzer.

La vie pratique

A nos lectrices, tout particulièrement.

Sous le titre «la Vie pratique» nous publierons chaque semaine des Questions, Demandes et renseignements ainsi que des Réponses.

Nous voudrions que les ménagères nous aident à alimenter cette rubrique en nous envoyant des renseigne-

ments pratiques nous avisant d'occasions intéressantes, donnant des adresses et des conseils utiles.

Nous voudrions également que nos lecteurs y collaborent. Que ceux qui ont voyagé nous fassent part par exemple des bons et des mauvais hôtels; des coins de villégiature agréable. Ce sera de l'entr'aide efficace.

Les articles ne seront pas signés. Il s'agit de quelques lignes pratiques bien entendu et non pas d'articles au vrai sens du terme.

Cette rubrique, n'aura à valeur que par le concours de tous.

Si vous n'avez pas le temps d'écrire: Téléphonnez No. 1541.

Cette rubrique n'a rien de commercial. Elle a pour seule ambition d'être pratiquement utile.

N'envoyez pas de lettres par avion. Pour la Suisse tout au moins, tel que l'organisation faite actuellement, il n'y a aucun avantage.

Les lettres expédiées par l'avion postal n'arrivent pas plus vite que les lettres expédiées par la voie ordinaire. Nous avons fait l'expérience suivante: Douze lettres ont été envoyées en Suisse par avion, au cours de ces dernières semaines. Cinq ont été distribuées après qu'aient été distribuées d'autres lettres arrivées par la voie ordinaire à destination en même temps que le courrier ordinaire.

* * *

(C. F. II.) Je recommande, expérience faite, le système Therma pour obtenir de l'eau chaude, à bon compte. Ce système est pratique, économique. Je donnerai volontiers des renseignements à ce sujet.

Les Spectacles

Concerts, Cinémas et Théâtres et Conférences

Chaque semaine nous tiendrons au courant nos lecteurs des spectacles intéressants. Il ne s'agit pas bien entendu de donner un compte-rendu de toutes les représentations cinématographiques et théâtrales du Caire ou d'Alexandrie, mais simplement de recommander à l'attention des lecteurs du Bulletin un film, une pièce, une conférence, ou un concert qui valent la peine d'être vu ou entendu.

Il s'agit donc simplement de conseils que nous motiverons de notre mieux, en espérant ainsi rendre service en cas d'incertitude ou d'hésitation.

A l'Alhambra: Une Troupe d'opérette.

Nous ne recommandons à nos lecteurs, ni cette Troupe, ni son répertoire.

Les beaux films:

Au Mohamed-Ali: *Les ombres blanches.*

Au Cosmograph: *L'Eau du Nil.*

Au Royal: *Lucky Boy* (Ghetto).

HACOSAN

PRODUIT SUISSE (ŒUFS-LAIT-CACAO) L'aliment idéal pour chacun, spécialement pour les enfants, les convalescents et les personnes fatiguées.

Agent Général pour l'Égypte: CH. O. SAUSER, 20, Chareh Borsah — LE CAIRE

Echantillon gratuit: à ALEXANDRIE à la Pharmacie Anglo-Swiss. — Au CAIRE chez l'Agent Général.

EN SUISSE

Mort de M. Paul Piccard.

A Lausanne vient de mourir à l'âge de 86 ans M. Paul Piccard, ingénieur, qui fut de 1869 à 1881, professeur de mécanique à l'Académie de Lausanne, depuis 1903 il était professeur honoraire à l'Université de Lausanne, un des créateurs de l'ancienne maison Piccard-Pictet à Genève, connu par les perfectionnements qu'il a apportés dans la construction des turbines hydrauliques et dans les appareils pour l'évaporation des eaux salées dans les salines. C'est lui qui construisit les premières turbines du Niagara.

Les Suisses victorieux au concours international de cuisine.

L'équipe nationale suisse qui fut organisée par l'Association suisse des cuisiniers (Union Helvetia) a remporté une grande victoire à l'exposition internationale de cuisine de Francfort sur le Main et s'est classée au 1er rang des groupes nationaux. Les Américains, les Allemands, les Anglais, les Français, les Autrichiens et les Suisses ont pris part au concours.

L'équipe nationale suisse était composée de W. Hauri, de Lucerne et St.-Moritz (chef du groupe), de Ch. Bucher, de Zurich, W. Hongler, de Zurich, E. Mason, de Lucerne et St.-Moritz, A. Konrad, de St.-Moritz et Lucerne et A. Furrer, de St.-Moritz et Bâle.

Les hôtels qui ont exposé ont également eu un grand succès et se placent en premier rang.

Les travaux d'un chimiste suisse pour la fabrication du caoutchouc synthétique

Les journaux de Lugano donnent des détails intéressants sur la découverte sensationnelle faite par M. E. Kleiber, chimiste bâlois, établi à Lugano, qui vient de terminer victorieusement ses recherches pour fabriquer le caoutchouc synthétique.

Tenant compte des expériences faites par le savant Hofmann pour le compte de la Farben-Industrie A. G. de Francfort, le chimiste bâlois a obtenu des résultats qui laissent loin derrière eux tout ce qui avait été fait jusqu'ici. Le produit inventé par Hofmann revenait à trente marks or le kilo, c'est-à-dire dix fois plus qu'ele prix du caoutchouc naturel. Or, la caoutchouc préparé par Kleiber non seulement ne reviendrait qu'à cinquante centimes le kilo, mais

encore aurait toutes les qualités du caoutchouc naturel; mieux, il le dépasserait en élasticité.

Les recherches de Kleiber se sont basées sur l'utilisation des huiles minérales et de leurs résidus, toutes matières que l'on trouve à des prix minimes sur le marché. Le caoutchouc synthétique est vulcanisable. L'invention vient d'être brevetée dans tous les pays d'Europe, puis au Japon, aux Etats-Unis et au Canada. Un consortium allemand est en train de se constituer pour exploiter sur une grande échelle la découverte du chimiste suisse, découverte qui est d'une importance capitale dans le domaine scientifique et économique. Pour s'en rendre compte, il suffit de songer entre autres à l'automobilisme et au revêtement des routes en caoutchouc, revêtement qui a été reconnu le meilleur de tous. Enfin le chimiste Kleiber étudie actuellement — et il se pourrait que le succès ne soit pas éloigné, la fabrication du pétrole et de la benzine scientifique.

Parmi les Revues, les Journaux et les Livres

Sous cette rubrique nous étudierons les ouvrages suisses plus particulièrement, susceptibles de trouver audience auprès de nos lecteurs. Nous résumerons également les articles de revues et de journaux les plus significatifs. Nous faisons appel à la collaboration de nos amis. Les articles, les coupures pourront être commentés aussi bien en allemand qu'en français.

M. Emmanuel Busenzod, qui collabora au *Bulletin Suisse*, a mis la dernière main à un *Mozart* qui paraîtra sous peu en France dans une collection dirigée par M. André Cowroy. Dans quelques mois sortira encore de presse un roman du même auteur : *Le regard baissé*, dont la *Revue de Genève* a publié d'importants fragments.

— De M. Pierre Beausire, un recueil de poèmes : *Nombres*.

— De M. Edmond Jaloux : *La Suisse*, étude féminine.

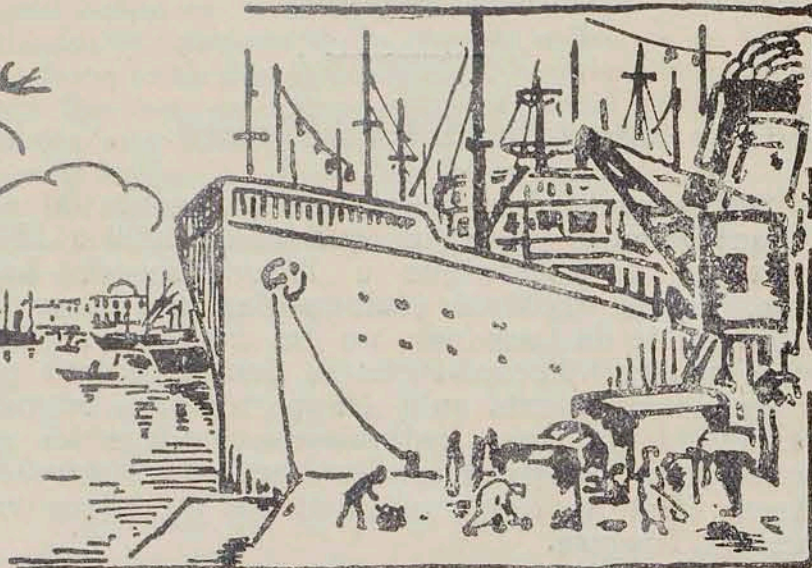
Nos amis en Egypte

Sous ce titre le Bulletin publiera une série de médaillons consacrés à nos amis en Egypte. Plus nombreux qu'on ne se l'imagine, sont parmi les Egyptiens, ceux qui ont vécu en Suisse, y ont séjourné ou fait des études et qui rentrés dans leur pays où la plupart ont fait de brillantes carrières ont conservé à la Suisse, toute leur affection. Ce sont des sympathies précieuses qui ajoutent à notre capital moral en ce pays et qu'il importe de ne pas négliger.

ARAM BERBERIAN

ATELIERS DE PHOTOGRAVURE ET
d'Etiquettes en Relief de toutes sortes.

Tous les clichés du Bulletin Suisse d'Egypte sortent de cet Atelier. Recommandé aux Maisons Suisses.



Dans la Colonie d'Alexandrie.

Société Suisse d'Alexandrie

*Extrait du Procès-Verbal
de l'Assemblée Générale du 29 Octobre 1929.*

La séance est ouverte à 9 1/2 h. p.m.

Sont présents 19 membres actifs et 3 membres passifs.

Le Président prie l'Assemblée de se lever en signe de deuil en mémoire de MM. R. Blendinger et J.-P. Wassali, tous deux membres actifs.

Le Procès-Verbal de la Séance précédente est lu et adopté.

Admissions. — Sont admis à l'unanimité :

Mr. Ritter Jakob recommandé par MM. E. Gasche et H. Knoblauch comme membre actif.

Mr. Heinz Johannes recommandé par MM. E. Frauenfelder et W. Spengler.

Mr. Meyer Georges recommandé par MM. A. Chedel et E. Frauenfelder.

Mr. Honegger Rudolf recommandé par MM. E. Gasche et H. Knoblauch comme membres passifs.

Divers. — Sur la proposition de Mr. L. Gasche, l'Assemblée est d'accord de n'accepter la démission d'un membre qu'à la condition qu'il ait rempli toutes ses obligations envers la Société.

Aucune autre question n'étant soulevée par l'Assemblée, Mr. L. Gasche, avant de terminer la séance, se permet de recommander à tous les amateurs une meilleure fréquentation des courts afin de diminuer autant que faire se peut le déficit laissé par le tennis.

La séance est levée à 10 1/4 h. p.m.

Comité Suisse de la Fête Nationale

Zurich, le 14 Août 1929.

A la Société Suisse d'Alexandrie,
Alexandrie.

Monsieur,

Nous sommes en possession de votre honorée du 6 crt., par laquelle vous nous remettez chèque No. 839 de : *Frs.* 205.85 représentant la contrevaletur de 150 pièces d'insignes de fête, que nous vous avons fait parvenir en son temps, ainsi que des dons volontaires. Nous nous empressons de vous exprimer au nom de notre Comité nos plus sincères remerciements pour le beau résultat qui fait preuve du bienveillant intérêt que vous avez eu l'amabilité d'apporter à nos œuvres patriotiques.

Nous vous prions d'en faire part à tous les participants et d'agréer, Monsieur, l'assurance de notre plus haute considération.

Eglise Protestante d'Alexandrie.

Monsieur le Pasteur Karig prêchera dans notre Eglise le Dimanche, 10 novembre à 10.15 a.m.

Naissance.

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de *Elsbeth Müller*, née le 28 Octobre 1929.

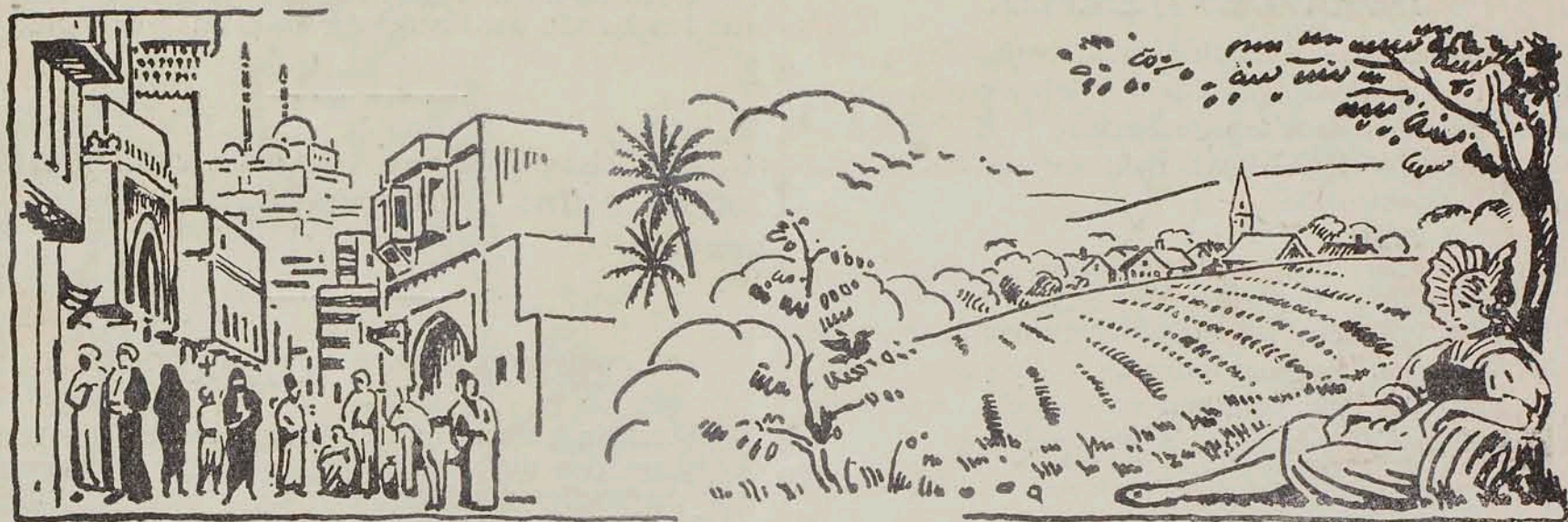
Toutes nos félicitations et nos vœux aux heureux parents.

FRED. STABILE & SIDNEY SALAMA

Importateurs de Charbon de terre. — Exportateurs de Graines de Coton. — Agents Maritimes

Agents de la Compagnie d'Assurance **The NATIONAL UNION SOCIETY** *Ld. of London*

BUREAU : 4, Rue du Général Earle - BOITE POSTALE : No. 1532 - TÉLÉPHONES : Nos. 27-55 et 22-95



Dans la Colonie du Caire.

A nos lecteurs,

Vous êtes prié d'adresser tout ce qui concerne la rédaction et l'expédition du Bulletin à M. J. R. Fiechter, Bulkeley. T. R. 1541. et tout ce qui concerne l'administration et la publicité à M. Dr. Salirian-Saugy, 13, Rue Stamboul. Au Caire: M. Dr. Roussy 109 Avenue Reine Nazli.

AVIS

Nous prions instamment la personne qui nous a téléphoné au sujet du décès d'un enfant de bien vouloir nous écrire ou nous réappeler. L'annonce faite a disparue en cours d'impression et en dépit de toutes les recherches faites à l'imprimerie, nous n'avons pu la retrouver.

Chers Compatriotes,

Vous êtes convoqués à venir nombreux au Cercle le *Samedi 9 Novembre 1929*.

Comme d'habitude, on dînera et on dansera. Nous espérons que tous tiendront à assister à cette première soirée de la saison d'hiver.

Le Comité des Fêtes.

L'Eglise Évangélique du Caire

(Temple: 39 rue Fouad 1^{er})

Accueille cordialement tous les protestants comprenant le français.

Ecole du Dimanche à 10 heures.

Culte tous les dimanches, à 11 h. du matin.

Souscrivez en faveur des sinistrés de Lourtier

L'effort de solidarité dont nous avons vu, en Suisse, jour après jour, s'amplifier les résultats, ne nous est pas particulier et nous aurions tort de croire "qu'il n'y en

a point comme nous" quand il s'agit d'entr'aide nationale.

La Suisse romande a donné avec un élan magnifique.

La Suisse allemande ne reste pas en arrière. C'est le pays tout entier qui s'émeut et qui donne à notre belle devise "Un pour tous, tous pour un", sa signification la plus haute.

Les Suisses à l'étranger ne sont pas restés en arrière.

Notre Colonie une fois encore aura prouvé son fraternel dévouement à la Mère-Patrie.

Le résultat obtenu est beaucoup plus beau que nous l'osions espérer.

Merci aux généreux donateurs.

La souscription sera close le 20 novembre.

1^{re} Liste de Souscription.

| | |
|--------------------------------|----------|
| MM. E. Heider | P.T. 200 |
| M. S. du Caire | 200 |
| M. J. R. F. | 50 |
| Anonyme | 500 |
| do | 100 |
| do | 100 |
| A. Villemin | 50 |
| H. G. | 50 |
| R. Dellaquis | 100 |
| M. Burkhardt | 50 |
| G. Montant | 50 |
| A. Hilty | 100 |
| J. Landert | 200 |
| R. Klaesi | 200 |
| Anonyme | 1200 |
| Rud. Haertsch Kafr-Zayat | 100 |
| J. Simmen | 200 |
| J. Huber | 200 |

Les dons peuvent être remis avec la mention: "Pour les sinistrés de Lourtier", à l'administration du *Bulletin*, 13 rue Stamboul.

L'argent recueilli sera confié au *Secrétariat des Suisses à l'Etranger*, à Berne.

La liste des souscriptions paraîtra dans le prochain numéro.

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune Suisse nouvellement arrivé au Caire, possédant à fond quatre langues, désirerait trouver un emploi dans la banque ou dans le commerce.

Certificats à disposition. S'adresser au Bulletin, au Caire.

* * *

Suisse, 20 ans, actuellement à Bienne, cherche emploi de bureau. Langues française et allemande. Diplômé, 2 ans de pratique, excellentes références. S'adresser à la Commission Commerciale Suisse en Egypte.

* * *

Jeune Suisse, 7 ans pratique commerciale comptable diplômé, parfait correspondant allemand, français, anglais et connaissant langues du pays, cherche emploi, déposerait éventuellement caution L.E. 400. Meilleures références. S'adresser au Bulletin.

A nos lecteurs.

Nous sommes en train de reviser toutes nos listes d'adresses.

Nous prions instamment ceux d'entre nos abonnés qui auraient changé de domicile ou de boîte postale, de bien vouloir nous en aviser sans tarder.

Avertissez-nous également à tout erreur dans la distribution afin que nous puissions réclamer auprès de l'Administration postale.

* * *

Ecrivez-nous — Donnez-nous le nom et l'adresse de Suissesses ayant épousé des étrangers.

Donnez-nous l'adresse de Suisses établis sur les bords du Canal ou en Haute-Egypte.

Du 1^{er} novembre au 1^{er} juillet 1930 le **BULLETIN SUISSE D'EGYPTE** paraîtra chaque semaine,

CHANGEMENT D'ADRESSE

Voici la saison où les changements d'adresse, en raison des déplacements et villégiatures, deviennent particulièrement nombreux.

Les abonnés du *Bulletin Suisse* trouveront sans doute équitable d'en supporter les frais calculés au plus juste prix.

Nous les prions donc instamment, s'ils désirent éviter des réclamations ou des retards dans la réception de leur bulletin, de nous faire tenir 5 P.T. par timbres-postes ou autrement toutes les fois qu'ils changent de domicile, en indiquant l'ancienne et la nouvelle adresse, leur bande devant être réimprimée.

Le « Bulletin Suisse d'Egypte » est envoyé gratuitement à tous nos Compatriotes établis en Egypte.

Des abonnements pour la Suisse, au prix de P.T. 125 par année, ont également été établis.

Abonnez vos parents et vos amis. LE BULLETIN SUISSE D'EGYPTE s'efforçant de donner un tableau aussi fidèle que complet de la vie Suisse en Egypte et s'intéressant à toutes les manifestations de nos compatriotes, ne saurait manquer d'être le bienvenu, chaque semaine, auprès de ceux qui ont vécu ou qui ont des amis qui vivent dans ce Pays.

AMERICAN COSMOGRAPH Jeudi 31 Oct. 1929
et jours suivants

L'EAU DU NIL

AVEC
LEE PARRY et JEAN MURAT

BOULANGERIE DE LUXE

Vve. E. AICHELIN

La seule installation entièrement mécanique annulant toute manipulation anti-hygiénique.

SERVICE A DOMICILE

TÉLÉPHONES :

Rue Sesostris 2132
Boulevard de Ramleh 3867
San-Stefano 455